

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, ZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Les Annonces et Avis sont r... à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 25 Janvier 1868.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: DA, JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include Diman. s Polycarpe, Lundi. s Jean-C., 28 Mars. s Cyrille év., 29 Mercr. s Franç. de S., St-Pantaléon, Gourdon. Includes P. Q., P. L., D. Q., N. L. with dates and times.

BULLETIN.

La commission du Sénat, chargée d'examiner la loi militaire, a tenu séance aujourd'hui. Le rapport de M. Dumas, qui devait être déposé mercredi en séance générale, ne l'a été que jeudi.

A Florence, la chambre des députés continue sans incidents notables, la discussion sur le budget de 1868.

On a beaucoup parlé, ces jours-ci, d'une division de l'Italie en trois centres : une royauté à Florence et deux vice-royautés, l'une à Naples, l'autre à Turin. Quelques personnes rattachent à ce dessein le voyage du duc et de la duchesse d'Aoste à Naples. L'autre vice-royauté, siège Turin, appartiendrait au prince Humbert. Nous ne croyons nullement à un pareil projet malgré les correspondances qui affirment qu'il a été soumis à l'Empereur Napoléon III et approuvé par lui.

Ces jours derniers, Sa Sainteté Pie IX a reçu une députation de catholiques romains venant lui demander des conseils sur la conduite à tenir dans les élections. Le Souverain Pontife, a répondu qu'il n'y avait rien de changé aux principes qu'il avait déjà manifestés et que toute

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 25 janvier 1868.

UNE FEMME VINDICATIVE

Roman historique Suédois.

PAR RIDDERSTAD.

CHAPITRE VIII

LES FIANÇAILLES.

(Suite).

Plus sûr que la hache, qui met, en une seconde, un terme aux souffrances, ce moyen prolonge la mort des heures, des jours, des semaines, et même des années, et il transforme peu à peu le malheureux patient en un spectre; ce moyen, c'est la torture. La reine aurait jeté un cri d'angoisse, si Edith ne lui eût serré la main pour la supplier de se contenir. Louise Ulrique ne reconnaissait pas cette voix si dure, si cruelle.

La reproduction est interdite.

opinion contraire était erronée.

M. Sommsich, élu président de la délégation hongroise, a insisté, dans son discours de réception, sur la nécessité de faire passer dans la pratique l'institution établie théoriquement. Jusqu'ici, en effet, M. de Beust n'a pu que formuler son programme; c'est aux délégations à le suivre, et à accomplir la grande œuvre de fusion qu'il s'est borné à indiquer.

Il n'y a plus au Mexique de représentant officiel pour la France, l'Autriche, l'Espagne et l'Angleterre. Cette dernière puissance vient de rappeler son chargé d'affaires, M. Middleton, ainsi que le consul M. Glennie. Nous avons sous les yeux les quatre pièces relatives à cette mesure. Elles sont très curieuses. Dans la première, le consul anglais se plaint de ce que son intervention consulaire n'aît pas été acceptée dans une circonstance où elle était conforme au droit international. Dans la seconde, le ministre de Juarez répond que c'est parce que le gouvernement mexicain a pris la résolution de ne reconnaître comme consul ou chargé de consulat aucune personne tenant ses pouvoirs d'un Etat qui se soit mis en guerre avec la république ou qui ait reconnu le soi disant gouvernement établi au Mexique par l'intervention étrangère. La troisième, du consul, demande les passeports; la quatrième du ministre, les accorde.

La colonie allemande de Paris a organisé un comité pour soulager les malheureux qui meurent de faim dans la province de Prusse. Nous voudrions que cet exemple fût suivi pour l'Algérie.

Dimanche, 19 et lundi 20 janvier, ont eu lieu les élections dans l'Eglise réformée de Paris. Il s'agissait de réélire ou de remplacer les membres du consistoire appartenant au parti orthodoxe. Le parti libéral a échoué. MM. B. Delesert, Thierry, Mettetal, Triqueti, Robert de Pourtalès et Reigber ont été réélus.

Le télégraphe de Florence nous apprend que, par suite du vote d'un amendement à l'article 1er de la loi qui rend obligatoire la marque de l'or et de l'argent, le ministre du commerce aurait l'intention de retirer ce projet.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

« Qui est dans cette pièce-là ? demanda-t-elle. — Je l'ignore, madame. — Il faut que je le sache. — J'en supplie à genoux V. M.; n'y entrez pas, madame ! » reprit Edith, qui ne savait malheureusement que trop bien que la reine y eût trouvé son frère, son oncle et Hélène.

La violente agitation d'Edith ne fut pas la seule cause qui retint la reine : ce qui la clouait, en outre, à sa place, c'était la crainte de perdre un mot de l'entretien. La même voix que tout à l'heure poursuivait :

« Qui n'aime pas la patrie ! Je n'ai ni père ni mère, et je sens d'autant mieux que la patrie seule me tient lieu de famille. J'ai nommé le moyen d'arracher la vérité. Le monde et la vie sont pleins de mensonges; mais la mort et la torture mettent la vérité au grand jour. »

Heren et Caling étaient effrayés de la violence avec laquelle elle s'exprimait, et cependant cette violence même captivait leur attention.

« Je veux les voir tous, continua-t-elle, devant ce tribunal sanglant de la justice incorruptible et vengeresse, devant ce pouvoir où la société irritée ou offensée se révèle de temps en temps dans toute sa majesté; je veux les voir tous pétrifiés de terreur à la vue de sa tête de Méduse : Verelm, Hermelin, Wrangel, Larson, Puke — et la reine elle-même. »

Louise-Ulrique ne put se contenir plus longtemps. Il fallait qu'elle vit en face la personne assez téméraire pour tenir un pareil langage.

« Lâche ma main, dit-elle à Edith, que je sache quels sont les gens qui osent me menacer ainsi. — Je vous en prie, madame, abandonnez ce projet. »

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Vienne, 22 janvier.

La Gazette officielle de Vienne publie l'acte d'inhumation du corps de l'Empereur Maximilien dans le caveau de la famille impériale.

Florence, 22 janvier, 9 h. 50 m. du soir.

Chambre des députés : On a continué la discussion au budget actif, et voté quelques articles précédemment mis en réserve. — Le ministre des finances a présenté un projet de loi qui convertit en loi le décret royal ordonnant la fabrication de monnaie de cuivre pour 20 millions.

Madrid, 22 janvier, soir.

La chambre des députés a voté le crédit demandé pour réformer les fusils de l'armée. Le maréchal Narvaez a prononcé à cette occasion, un discours éminemment constitutionnel, dans lequel il a déclaré que le gouvernement résisterait à la révolution sans abandonner jamais les principes libéraux. Il a ajouté qu'on devait considérer comme transitoires les mesures répressives prises dans ces derniers temps.

LES « POINTS NOIRS » DE LA RUSSIE.

Il faut lire et lire avec soin les journaux russes. Etant inspirés, censurés, ils ne disent que ce que le gouvernement du Czar tient à faire savoir. A ce titre, voici un fragment de l'Invalide russe qui ne manque pas de signification :

« Si pendant l'année qui vient de passer, la paix n'a pas été troublée, nous nous en réjouissons et nous exprimons le vœu que la conflagration puisse être évitée pendant l'année qui commence. Mais il n'est pas probable que ce vœu puisse se réaliser. »

« On nous dit que la paix ne sera pas troublée si l'Italie renonce à Rome, si la Prusse ne passe pas la ligne du Mein et si les chrétiens d'Orient, renonçant à leur agitation, se fient aux vaines promesses de la Porte. Mais ces suppositions sont elles possibles ! Est-il possible que l'histoire s'arrête dans son développement, uniquement pour faciliter la réalisation de combinaisons artificielles ? Qui peut dire qu'il n'existe plus de cause à une guerre entre la France et la Prusse ? L'expédition de Rome n'a pas résolu les difficultés pendantes; elle n'a fait que surexciter les passions; de plus elle a prouvé que ni l'Italie ni la Papauté ne peuvent rester dans leur position actuelle. Peut-on admettre, après cela, que l'année passée a apporté quelques garanties au maintien de la paix. »

Nous le demandons aux optimistes et aux

Edith tremblante n'avait plus le courage de retenir la reine. Louise-Ulrique s'avança résolument, mais au moment où elle entra dans la pièce, Heren, Caling et Hélène venaient de disparaître par la porte opposée.

CHAPITRE IX

LA RÉCONCILIATION.

Les nombreux salons du magnifique palais de Stockholm étaient éclairés à giorno et se remplissaient d'une société brillante.

Nous connaissons la position des partis politiques; mais plus leur divergence était tranchée, plus on rivalisait d'aménité de formes pour étendre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un tapis de fleurs sur l'abîme qui s'élargissait de plus en plus entre les deux camps. Si l'on n'avait pas sur quel sol volcanique on se trouvait, on aurait pu croire, à en juger par les apparences, qu'une ère de réconciliation réelle venait de commencer. On cherchait réciproquement à se tromper par une prévenance extrême, sans que cependant personne s'y laissât prendre.

Le roi avait invité les personnages les plus importants de tous les partis. Il éprouvait un intime et profond besoin, pas tant peut-être de les voir se rapprocher de lui que de pouvoir se rapprocher d'eux. La reine n'envisageait pas les choses au même point de vue.

Pendant que le couple royal faisait sa ronde dans les salons, Edith et Marie, sa belle-sœur, qui se te-

endormeurs : l'Invalide russe, ce zouave déguisé en timbalier, parlerait-il autrement s'il ne désirait pas la guerre ?...

Pour extrait : A. Laytou.

Revue des Journaux

MONITEUR.

Le Moniteur publie une correspondance de Florence, du 17 janvier; elle constate l'impression profonde qu'a ressentie l'opinion de la publication des documents qui se rattachent à l'attitude de M. Rattazzi, pendant les derniers événements :

« M. Rattazzi, lisons-nous dans cette correspondance, en présentant ses réclamations à la Chambre a entrepris de démontrer qu'il fallait distinguer dans son administration deux périodes : 1° celle où il a cru que le mouvement des volontaires pouvait être comprimé, et durant lequel il a agi dans ce sens; 2° celle où il a jugé que le mouvement était devenu irrésistible, il convenait au gouvernement de n'y plus faire obstacle et d'intervenir lui-même dans le territoire pontifical. »

« La distinction invoquée par M. Rattazzi, n'a rien appris de nouveau à la Chambre ni au public, puisque ce sont précisément ces deux documents jugés incomplets par M. Rattazzi, qui ont révélé clairement l'existence de ces deux périodes : celle de la faiblesse et celle de la convivence. On chercherait vainement, en effet, la trace de cette division chronologique dans le discours récemment prononcé par M. Rattazzi, pour justifier sa conduite. Dans ce discours, tout au contraire, M. Rattazzi s'était attaché, pendant trois longues séances, à prouver que, du premier jour jusqu'au dernier, tant qu'il était resté au pouvoir il n'avait jamais failli à son devoir, qui était de faire respecter la convention de septembre et de réprimer le mouvement garibaldien. »

Cette thèse, que M. Rattazzi abandonne aujourd'hui, après l'avoir si complaisamment développée, était conforme aux assurances qu'il n'avait cessé de donner jusqu'à la dernière heure de son ministère, au chargé des affaires de France à Florence. Elle était d'accord aussi avec les communications que M. Rattazzi envoyait au ministre d'Italie à Paris, à qui il disait, en date du 17 octobre : « qu'il ferait tout son possible en redoublant d'efforts pour faire cesser la chose. »

naient tout près d'un groupe composé des comtesses Brahe, Hard et Fersen, échangeaient quelques mots ensemble.

« Il est de retour, dit Edith. — Qui ? — Puke. »

A ce nom, l'anxiété se peignit sur les traits de Marie.

« Tu trembles, reprit Edith. Et moi je me sens heureuse !

— Je comprends la félicité que ressent ton cœur, répondit Marie, mais je crains que le baron Heren et ton frère ne provoquent de nouveaux différends, de nouveaux orages. Mon Dieu, comment cela finira-t-il ?

— J'ai le plus grand espoir : Puke se propose de leur parler.

— Il lui sera impossible de rien obtenir d'eux. — La reine l'appuie. — Tous deux, ils la haïssent. »

En ce moment Puke entra dans le salon, et aussitôt ses regards rencontrèrent ceux d'Edith. Une vive rougeur, envahissant les joues de cette dernière, annonça qu'elle avait remarqué la présence du capitaine. Lui, au contraire, il conserva en apparence son calme habituel; seulement ses yeux devinrent plus brillants. Mais, ayant aperçu dans l'embrasure d'une fenêtre le baron Heren et le comte Caling, il prit cette direction en serpentant, la tête haute, entre les groupes.

« Après ce qui s'est passé entre nous, messieurs, leur dit-il après les avoir salués avec respect et sans affectation, vous serez surpris peut-être que je pro-

Malheureusement ces assurances et ces communications appartiennent par leur date à la seconde période aussi bien qu'à la première, et se trouvent ainsi accolées à des documents qui leur infligent le démenti le plus scandaleux. De telle sorte, que si M. Rattazzi a pu avec vraisemblance établir, quant aux faits, la distinction des deux périodes, il ne pourra faire, quels que soient le nombre et la teneur des documents nouveaux, que ces deux périodes ne se trouvent confondues de la manière la plus fâcheuse et la moins honorable pour lui, dans les contradictions de son louange. C'est en ce sens, que l'opinion et la conscience publiques ont accueilli et jugé les prétendues explications de l'ancien ministre.

L'UNION.

L'Union s'efforce, sous la signature de M. Adrien de Riancey, de démontrer l'utilité d'une armée pontificale :

« Que la Patrie, dit l'Union, n'intervienne pas les rôles : à la France de repousser les trois cent mille soldats du roi d'Italie, s'ils venaient menacer le Pape; à l'armée pontificale de contenir les douze ou quinze mille chemises rouges de Garibaldi.

« Or, comme, au moment même où nous écrivons, on peut conserver encore de très légitimes craintes, tant sur les intentions avancées de la révolution que sur celles, plus dissimulées, il est vrai, de l'unité italienne, il s'ensuit très logiquement que les deux armées sont nécessaires, simultanément et à côté l'une de l'autre. »

FRANCE.

Sous ce titre « le 19 janvier, » et sous la signature de M. Garcin, le journal la France, s'exprime ainsi :

« Nous regarderions comme un malheur, que le mouvement libéral dû à l'initiative de l'Empereur, se continuât en dehors de sa direction. Ce mouvement ne peut être salutaire et durable qu'à la condition d'être régulier; plus l'impulsion libérale est puissante, plus la direction gouvernementale est nécessaire.

« L'année 1867, cela est incontestable, n'a pas tenu toutes ses promesses. Que faut-il pour que 1868 fasse cesser ce malaise, ces inquiétudes, ces mal entendus? Il faut deux choses : l'esprit de décision dans le gouvernement et l'union dans toutes les forces libérales et conservatrices du pays. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le Journal des Débats revenant sous la signature de M. Prévost-Paradol, sur la lettre de M. de Persigny, « regrette que son auteur n'ait pas examiné plus sérieusement les conditions d'une bonne loi sur la presse et qu'il ait restreint à la question spéciale de la diffamation, tout l'effort de son travail. »

PATRIE.

On lit dans la Patrie, sous la signature de M. Penel :

« Nous comprenons à merveille que l'Union couvre de toutes ses complaisances cette armée pontificale, dont nous persistons à considérer l'existence comme une superfétation, qui peut fort bien, un peu plus tard, devenir un danger. Mais le sentiment qui anime l'Union, est à coup sûr encore plus politique que religieux; il y a là, sous le drapeau pontifical, comme une ombre, comme un abrégé d'armée de Condé ou d'armée Vendéenne, qui doit cha-

fité de cette occasion pour vous prier, M. le baron Heren, et vous aussi, M. le comte Caling, de m'accorder quelques instants d'entretien.

— Expliquez-vous, monsieur, répondit le comte. — A peine de retour dans ma patrie, reprit Puke, je ne connais que depuis quelques heures les motifs de votre hostilité contre moi dans ces derniers temps, M. le baron Heren.

— Si vous désirez me parler, monsieur, interrompit le baron effrayé de l'inflexible courage que traçaient les sombres regards de Puke, venez me trouver chez moi. Ici nous n'avons rien à nous dire.

— Mon oncle a raison, ajouta le comte; le lieu où nous sommes n'est pas convenable pour cela.

— Je l'ai senti moi-même, répliqua Puke, et je n'aurais point passé outre, si mes communications étaient de nature à froisser M. le baron.

— Qu'avez-vous donc à me dire? demanda Heren. Parlez.

— Mais, M. le baron, reprit Puke, je connais enfin aussi bien que vous les causes des souffrances de mon père, comme aussi, je le répète, les motifs de votre conduite à mon égard.

— Et ces motifs, monsieur, quels sont-ils? — M. le baron, vous craigniez mon père tant qu'il vécut; mais depuis qu'il est mort, vous craignez son fils. Mon père m'a laissé des papiers qui donnent la clef de ce mystère. Vous savez que Larson en a négligé la remise; j'espère cependant qu'ils seront bientôt entre mes mains.

— Bah! Et que vous proposer-vous d'en faire? — Je me propose, M. le baron, de vous les remettre sans en avoir pris connaissance. La mémoire de

touiller doucement les superstitieux souvenirs de notre honorable confrère. »

MONDE.

Nous empruntons les lignes suivantes à une correspondance de Rome, du 17 janvier, reproduite par le Monde, sous la signature de M. Taconet :

« Malgré les idées de guerre, qui prédominent de tous les côtés, qui suspendent à peu près par tout le mouvement industriel et commercial, et qui tournent l'activité de tous les gouvernements, même celui de Rome vers d'immenses préparatifs de guerre, les diverses consultations nommées l'année dernière par le Saint-Père, pour l'examen et la préparation des matières, qui devront être soumises aux délibérations du prochain concile, se livrent à un travail des plus assidus. Plusieurs consultants étrangers ont été appelés à Rome, et il est aussi question d'en faire venir un bon nombre d'autres; car comme nous l'avons déjà dit, l'intention du Souverain Pontife, est de grouper à Rome, pour cette élaboration d'une si haute importance, les théologiens et les canonistes le plus en renom, de tous les grands pays de la catholicité. »

Pour extrait : A. Layout.

Nouvelles du jour

Le Sénat a entendu aujourd'hui, en séance générale, le rapport de la commission du projet de loi sur l'armée. La discussion commencera lundi. MM. le maréchal Canrobert, le vice-amiral Bouët-Villemeur, le général de La Rue, le duc de Padoue et le comte Monnier de la Sizeranne sont inscrits pour parler en faveur de la loi; MM. Roulland, Brenier et Michel Chevalier sont inscrits contre.

— Une messe à laquelle ont assisté l'Empereur l'Impératrice et le prince Impérial, a été célébrée ce matin dans la chapelle des Tuileries, en mémoire de Louis XVI.

— Le nouveau monde paie un rude tribut à la famine. On écrit de New-York : « Trois millions d'homme, dans le Sud, sur le point de mourir de faim ! et trois cent mille travailleurs inoccupés dans les Etats du Nord, voilà quel est, en deux lignes, la bilan de la misère aux Etats-Unis. »

— On assure, dit une lettre de Florence, que le baron Ricasoli, peu satisfait de l'attitude du parti conservateur pur, se serait décidé à vivre dans la retraite, au château de Broglio.

— Le marquis de Maubreuil d'Orvault a formé contre Catherine Schumnacher, sa femme, une demande en nullité de mariage. Cette demande serait fondée sur l'incompétence de l'officier de l'état civil, le mariage ayant été célébré dans un village du Luxembourg, où il n'avait ni domicile ni résidence. L'affaire viendra à l'une des prochaines audiences du tribunal civil de la Seine.

— Le bruit d'une rechute de M. Jules Favre est démenti par la Patrie, qui ajoute que « l'éminent chef de la gauche » s'occupe, dans son magnifique château de Rueil, de mettre la dernière main à son discours de réception à l'Académie.

— L'Empereur se propose d'aller chasser demain et jeudi à Compiègne.

— L'uniforme de la garde nationale mobile

mon père n'a pas besoin de réhabilitation, car personne que vous ne lui a jamais rien reproché, et la preuve est acquise que vos reproches étaient dénués de fondement.

— Capitaine Puke, dit le baron profondément ému, vous êtes un noble cœur. La seule satisfaction que je puisse vous donner, c'est l'aveu que j'ai été injuste à votre égard. Restituez-moi ces papiers, ce sera forcer un vieillard au bord de la tombe à rendre son estime à l'humanité. »

Le comte Caling était fier et il avait trop de confiance peut-être en son propre jugement; mais il n'était pas insensible, et la conduite du capitaine touchait son cœur. Chez les natures faibles, la générosité est instantanée comme un caprice.

« Redevenons des amis de jeunesse, dit-il à Puke. Vous aimez ma sœur, et Edith vous aime. La confiance une fois rétablie entre nous, vous demanderiez sa main tôt ou tard; permettez-moi de vous en dispenser. Je vais vous remercier à ma façon, non-seulement pour vous donner une preuve de la sincérité de mon estime, mais encore pour vous témoigner, moi aussi, la reconnaissance de mon oncle. Capitaine... mais, à propos, en quels termes êtes-vous avec Hélène? — Je n'ai point de rapports avec elle, répondit Puke.

— Mais j'ai lieu de croire que vous l'aimez.

— Et moi, qu'elle me hait.

— La haine et l'amour se touchent de fort près. Soyez sur vos gardes avec elle.

— Je lui conseille d'en faire autant avec moi.

— N'importe! cela ne m'empêchera pas de mettre

est à l'étude. Il se composera, dit-on, d'une veste gris argenté à deux rangs de boutons de cuivre, d'un pantalon de même couleur, à bande écarlate, et d'un képi gris gansé d'écarlate.

— Le 21 janvier, il n'y a pas eu de réception chez les ministres, à cause de l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Des messes commémoratives ont été célébrées dans plusieurs églises de Paris.

— On mande de Toulon que cette ville est maintenant, ainsi qu'Antibes et Villefranche, en complet état de défense.

— D'après une correspondance de Londres, la plus grande activité régnerait dans les arsenaux anglais; sous peu de mois, les batteries des côtes seraient armées avec des canons d'un nouveau modèle.

— Des lettres de New-York confirment les négociations ouvertes entre la Prusse et les Etats-Unis pour la vente d'une partie de la flotte américaine au gouvernement de Berlin.

— La santé du général baron Gorse, député du Tarn, au Corps législatif donne en ce moment, des inquiétudes à sa famille et à ses amis.

— S. A. le prince Impérial dont le patronage a été accordé au fourneau économique de St-Pierre, à Auxerre, vient d'envoyer à cet établissement une somme de 500 francs.

— On forme, au Canada, un bataillon de zouaves pour la défense de la papauté. Ce bataillon est attendu dans le courant du mois de mars à Rome.

— Le conseil d'administration de la Banque de France vient de décider la création d'une nouvelle succursale à Valence (Drôme).

— La tombe de Proudhon, au cimetière de Passy, a été visitée, lundi, par un grand nombre de personnes à l'occasion de l'anniversaire de la mort du célèbre écrivain. Tout s'est passé avec ordre et recueillement. Les socialistes qui, se trompant ou non, s'occupent de renouer des idées et de susciter des réformes, ont donné là une leçon de conduite aux républicains qui, par colère ou par convoitise, voudraient encore déchausser les pavés et dresser des barricades.

— Dans le monde financier, personne ne met plus en doute qu'une légitime indemnité ne soit accordée aux porteurs d'obligations mexicaines. M. Magne a reçu, mardi, la commission élue par les actionnaires de Paris et lui a donné les meilleures assurances. On croit que la mesure adoptée consistera dans une inscription de rente au profit des possesseurs actuels, mais avec la condition du versement intégral des sommes obligataires.

— Le bruit se répand que la brochure du prince Napoléon, modifiée dans plusieurs parties va être livrée à la publicité.

Pour extrait A. Layout.

Bulletin Financier

On se morfond à la Bourse; les uns sous les raffales de pluie; les autres sous les giboulées de nouvelles. Celles-ci redevenaient contradictoires. Tandis que Mercadet reçoit de pacifiques télégrammes de Saint-Petersbourg et de Berlin, son collègue Pincemilles est informé de la question d'Orient va prendre feu et qu'il y aura inévitablement une contre révolution en Italie. Même incertitude quant à l'intérieur. Tel confisier annonce l'emprunt comme

mon dessein à exécution. Attendez-moi ici, je reviens à l'instant. »

Il reparut bientôt avec sa sœur.

« Capitaine, dit-il, voici la meilleure preuve que je puisse vous donner de ma reconnaissance : recevez Edith de ma main. »

Edith, stupéfaite, interrogea successivement du regard son frère et le baron, et ils lui sourirent tous deux plus cordialement que jamais. Son oreille ne l'avait donc pas trompée; elle avait bien compris; la chose était réelle. Son œil plongea dans celui de son amant, et, là aussi, elle trouva la confirmation de son bonheur. Elle ne rougit ni ne pâlit; mais elle éprouva une émotion si profonde que des larmes de félicité, qu'elle ne put retenir, soulagèrent son cœur, si oppressé tout à l'heure encore.

« Laissez-moi seule un instant, leur dit-elle; j'ai besoin de me remettre. »

Le cornette Mellin, de plus en plus épris d'Hélène, s'imaginait qu'en donnant des renseignements précis sur toutes les démarches du capitaine à Berlin, il avait satisfait aux exigences de cette jeune et belle femme que la passion rendait vindicative.

Mais quand il se présenta devant elle, au retour de cette mission, elle lui lança des regards courroucés.

« Pourquoi l'avoir laissé revenir? demanda-t-elle. — Pourquoi? répéta Mellin. Je vous priai plus d'une fois de me donner des instructions catégoriques, et je ne reçus jamais que des réponses vagues et contradictoires. Saviez-vous bien vous-même ce

immédiat, et tel autre affirme que l'on n'y songe point. « — Les affaires reprennent, dit celui-ci, et vous allez voir remonter le taux des escomptes. — Point du tout, répond celui-là, le chômage persiste, et le milliard d'encaisse s'est reconstitué dans les caves de la banque de France, transformées en gisements métalliques. »

L'optimisme prévaut cependant. Avec le simple bon sens, le public se rend plus exactement compte de la situation que les faiseurs et les défaiseurs d'affaires avec leurs conjectures tourmentées. On croit que la paix sera imposée aux princes qui ont soif de conquête par les peuples qui ont besoin de repos. Il y a le vulgaire dicton : mauvais soldat le ventre vide. Or la misère plane sur nombre de contrées d'Europe: en Prusse, en Russie, en Angleterre, presque partout. Ne parlons pas de l'Italie, vu qu'elle en souffre depuis des années, elle commence à s'y habituer.

Voici donc le bilan financier hebdomadaire. La rente française a perdu 37 c. 1/2, fermant à 68.60. Cette dépréciation et expliquée par les bruits d'emprunt auxquels nous venons de faire allusion et d'après lesquels il serait demandé au crédit soit 300, soit 500 millions, et non plus, dans tous les cas, 750. Un tiers seulement de la somme empruntée s'affectant au solde des dépenses militaires, deux tiers resteraient pour les travaux d'utilité publique: chemins, édifices, etc., et pour encouragements à l'industrie, à l'agriculture. Ce serait alors, suivant le mot calomnié de feu M. Humann, un véritable et fécond placement.

La banque de France vient en écart de 30 fr. à 3,265. Les porteurs de titres, qui ont leurs raisons pour cela, n'en sont pas impressionnés le moins du monde.

La tenue de l'emprunt italien est exceptionnellement bonne: 37 c. 1/2 de hausse en huit jours. Si cela dure, tant mieux! Reste à savoir si cela durera en présence des discussions budgétaires qui vont s'ouvrir à Florence pour la constatation d'un léger déficit de 900 millions, peut-être davantage.

Le crédit mobilier, ainsi que ces annexes, font comme la marmotte dans les temps froids: ils sommeillent. Point de variation sur les cours du second samedi de janvier. Le comptoir d'escompte a remonté de 2 50 (à 651,25); le crédit foncier de 5 fr. (à 1360), les Transatlantiques de pareille somme (à 267,50). Il y a eu reprise de 3 75 (à 1435) sur le gaz parisien. On revient, semble-t-il, de l'engouement qui avait accueilli le nouveau luminaire.

Le radoucissement de la température a ranimé le service des chemins de fer. On ne voit pas circuler des trains vides. Si seulement cela conduisait les compagnies à introduire dans leurs wagons des calorifères?... Au cours de la semaine, il y a eu hausse: de 5 fr. sur l'Orléans (à 875); de 2,50 sur le Midi (à 578,75); de 2,50 sur l'Ouest (à 560); de 2,50 sur le Nord (à 1155). Pas de changement sur l'Est (à 535) ni sur le Lyon (à 873,75). En chemins étrangers, stagnation complète.

Terminons par l'annonce d'un phénomène. En mois de janvier, on organise une pipée comme on n'en voit pas au temps de la glandée forestière. Il s'agit d'un emprunt hongrois. Les oiseaux comptent sur une chasse fructueuse. Si pinsons et linots, merles et bouvreuils, se laissent prendre, ce ne sera toujours pas faute d'avoir été avertis.

Pour extrait A. Layout.

Bulletin Vinicole

AGDE, 21 janvier. — On a acheté dans nos environs, quelques parties de vin rouge ordinaire, que l'on a payé 100 fr. les 700 litres, commission et transport en sus.

BELLEVILLE-SUR-SAONE, 21 janvier. — Depuis la fin de décembre jusqu'au 12 courant, nous avons très fortement été gelés à 10, 12, même 14 degrés. Vers le 5, il a neigé; du 12 à aujourd'hui, premièrement, vent du sud très-léger, pluie très fine à la suite. J'espère que la gelée aura bien purgé la terre de tous les insectes nuisibles!

Le commerce se met définitivement en grève, depuis un mois bientôt. Sans partager toutes les craintes des vigneron sur le plus ou moins de mal de la vigne, je ne vois pas trop de baisse.

On commence la taille, il paraît certain qu'il y a des cepts qui ont souffert des grands froids de l'hiver.

BLOIS, le 21 janvier. — Les vins nouveaux, par suite des grands froids qui se sont produits dans toute la France, se sont vivement clarifiés et en même temps bonifiés; on ne parle pas des cours pour le moment; mais il paraît que les prétentions des détenteurs sont aujourd'hui fort élevées.

CETTE, 21 janvier. — Nous apprenons que le commerce a fait des achats assez considérables dans la commune de Villeveyrac.

On estime de 12 à 15,000 hectolitres la quantité traitée.

que vous vouliez?

— Comment! vous ne comprenez pas cela?

— Par Dieu, non!

— Je voulais...

Mais la parole expira sur ses lèvres.

Mellin tomba à ses genoux.

« Retirez-vous, monsieur, dit-elle. Votre amour n'est que pure imagination, un peu de fièvre. Je n'ai qu'un conseil à vous donner: prenez une potion rafraîchissante, et, dans une heure, votre santé sera parfaite. — Pouvez-vous me dire pourquoi vous le laissez quitter Berlin sans m'en informer? »

— Toujours cruelle et surtout toujours pleine de Puke! vous l'aimez.

— Je le hais.

— Vous devez m'aimer, en ce cas, car je le hais aussi.

— Vous, le hait? Erreur, monsieur, car vous êtes incapable d'un grand sentiment. »

CHAPITRE X.

UNE EXPÉDITION NOCTURNE.

Hélène, qui épiait infatigablement les menées de la cour, s'apercevait — quel que soit l'on prit de se cacher d'elle — qu'il y régnait plus d'activité depuis le retour de Puke. Dès l'ouverture de la Diète, si pas même plus tôt, elle crut remarquer à certains indices que la reine, afin de se procurer des moyens de corruption, avait réellement engagé les diamants de l'Etat, laissés à sa disposition. Elle en trouvait la presque certitude dans le mépris de plus en plus prononcé de Louise-Ulrique pour toute parure de prix.

(La suite au prochain numéro.)

Les prix varient de 120 fr. à 140 les 700 litres, frais en sus.

FITOU (Aude), 21 janvier. — La taille est presque terminée. La sécheresse persiste, les terrains sont très secs. On effectue encore les labours d'hiver et la fumure.

LA COTE SAINT-ANDRÉ (Isère), 21 janvier. — La neige et le froid si vif de cette dernière quinzaine ont arrêté les travaux à peine commencés. Le sarmant mal aoté, fait craindre pour la récolte prochaine.

La récolte de 1867 a donné à peine la moitié du vin nécessaire à la consommation locale; mais il restait encore une assez grande quantité de celle de 1866. Ce dernier vin, resté assez vert, s'est très bien tenu; et, pour peu que les affaires se relèvent, la vente, au retour de la belle saison, en est assurée à un bon prix.

NARBONNE (Aude), le 20 janvier. — Nous avons bien peu d'affaires à enregistrer cette semaine. Négligeant bon nombre de petits achats qui ne peuvent faire cours, nous n'avons appris que les transactions suivantes :

A Coursan, une maison de Philippeville (Algérie), a fait environ 2,000 hectolitres en petits vins à 12 fr. 50 l'hect.

La cave de Villenouvelle (4,000 hectolitres environ) a été acquise au prix de 24 fr. l'hect.

Plusieurs petits lots ont été vendus à Coursan dans les prix de 14 à 15 fr.

A Villeroque, 320 hect. ont obtenu le prix de 20 fr.

600 hectolitres environ se sont vendus à Roquefort près Sigean, au prix de 24 fr.

200 hect. à Portel, 22 fr. 50.

300 hectolitres de vin Quatourze, Narbonne, 19 fr. A Capestang, il a été acquis, dans les derniers jours, pour le compte de maisons de Béziers, 3,000 hect. environ de 14 à 15 fr.

De plus nous apprenons la vente au prix de 15 fr. l'hect. de 1,500 hect. composant la cave du domaine de Beaulieu près Narbonne.

On nous assure aussi que la cave du domaine de Marmorière, près Narbonne (3,000 hect environ) vient d'être vendue, mais nous ne connaissons pas encore les prix obtenus.

(Extrait du *Moniteur Vicole*).

Chronique locale.

Un décret impérial, en date du 22 janvier courant, prononce la dissolution du Conseil municipal de Laroque-des-Arcs.

S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'ouvrir à M. le Préfet du Lot, sur les fonds de 1868, du Budget extraordinaire, un crédit de 162,000 fr., pour les travaux d'amélioration du Lot, savoir :

Amélioration du passage du mas de Doucet.....	40,000 »
Dérivation souterraine de Monbrun.....	10,000 »
Dérivation éclusée de Mercuès.....	42,900 »
Amélioration du passage de Floiras.....	5,000 »
id d'Orgueil.....	40,000 »
Renouvellement de 21 ventaux.....	10,000 »
Amélioration entre Escambous et Lacroze.....	50,000 »
Construction d'une cale de commerce à Puy-l'Evêque.....	5,000 »
Frais généraux.....	20,000 »
Total.....	162,000 »

Par décision ministérielle du 30 décembre dernier, un secours vient d'être accordé, sur la proposition de M. le Préfet du Lot, à la commune de Pontcirq, pour l'aider dans la dépense d'agrandissement et de restauration de son église.

M. le Préfet du Lot, a fait adresser des éloges, au nom de l'administration, au sieur Arbol, éclusier à Lacroze, pour avoir sauvé, dans la journée du 22 mai dernier, une femme, qui était en danger de se noyer dans le Lot. Il lui a été accordé en outre, à cet éclusier, une gratification.

Par décret impérial du 28 décembre 1867, la commune de Lacapella-Banhac, a été autorisée à prendre le nom de Bagnac.

Par décret en date du 22 janvier 1868, sont nommés :

Président du tribunal de première instance de Gourdon, M. Glandin.

Juge au tribunal de première instance de Gourdon, M. Mage. M. Mage remplira au même siège les fonctions de juge d'instruction.

Substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Figeac M. Trenty.

Président du tribunal de première instance de Nérac, M. Salelles.

Juge au tribunal de première instance de Nérac, M. Alayrac, avocat, docteur en droit.

ÉCOLE COMMUNALE.

Quoique le local soit occupé de 6 h. à 7 h. et demie par les jeunes gens de la réserve, le cours gratuit d'adultes de l'École communale de Cahors a lieu, chaque soir de 7 heures et demie à 9 heures.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

Compositions du 13 au 18 Janvier 1868.
Cinquième. — Français. — 1 Apion; 2 Basset.
Sixième. — Orthographe. 1 Labrie; 2 Fouchet.
Septième. — Version latine. — 1 Tissendé; 2 Valmary.
Huitième. — Calcul. — 1 Mazellé; 2 Fournié.
Classe préparatoire. — Première division. — Or-

thographe. — 1 Poujade; 2 Laval.

Deuxième division. — Orthographe. — 1 Francès; 2 Bessières.

Troisième division. — Orthographe. — 1 Peyrisac; 2 Parvieux.

Le *Provisoire*; RICHAUD.

THÉÂTRE DE CAHORS.

La fine comédie de M. Victorien Sardou, avait attiré, jeudi soir, au théâtre, un public aussi nombreux que choisi. Les premières, désertes d'ordinaire, étaient élégamment peuplées. Nous y avons vu, ô miracle! plusieurs dames qui paraissaient très-heureuses du succès de la pièce et y contribuaient par leurs applaudissements. L'œuvre de M. Sardou a été fort goûtée. Parmi les nombreux spectateurs,

C'était un bruit, un brouhaha!
On s'écriait : Bravo! merveille!
Et jamais on n'a vu de cabales pareilles
Au parterre de l'Opéra.

En présence de cet enthousiasme qui nous rapporte aux plus beaux jours de notre scène, nous n'hésitons pas à donner un éloge public à l'habile Directeur, qui, par l'heureuse distribution des rôles, par l'activité et le zèle déployés pendant les longues répétitions de la pièce, est parvenu à se ménager un succès. M. Vincent a tenu avec une certaine distinction le rôle de *Baron*, et M. Hugues, dans celui de *Floupin*, a été prodigieusement amusant. M^{lles} Désirée, Fillod, MM. Pèdre, Bruant et Karoly ont également mérité leur part de bravos.

Nous ne saurions passer sous silence le concours prêté aux acteurs par la compagnie des sapeurs pompiers de la ville. La revue a fait merveille.

Demain l'administration théâtrale donne une 2^{me} représentation de *Nos bons Villageois*. La salle sera comble. A. MAILLARD.

On nous écrit de Gramat :
Lundi dernier, jour de foire à Gramat, un violent orage a éclaté sur notre ville; un vent de sud-ouest des plus impétueux, accompagné d'une forte pluie, a brisé des vitres, décroché des ardoises et renversé plusieurs tentes dressées sur le champ de foire. La foire n'a pu résister à cet ouragan et elle a été dissoute en un instant. Plusieurs grondements de tonnerre ont été entendus. La foudre est tombée, assure-t-on, sur un pigeonnier situé à un kilomètre de la ville.

On nous écrit de Gourdon :
La foire des rois, la plus importante de celles qui se tiennent à Gourdon, a été contrariée par la neige. Les arrivages n'ont pas été nombreux. Les pores gras valaient 50 fr. les 50 kil., 1^{re} qualité; le froment 30 fr. l'hect.; le méteil 25 fr. 60 c.; le seigle 24 fr. 26; le maïs 16 fr. 20; l'avoine 11 fr. 26; les pommes de terre 4 fr. 08; les châtaignes 7 fr. 44; les noix 7 fr. 20. Le tout à l'hectolitre.

CHEMINS VICINAUX.

Construction d'un Pont suspendu SUR LA RIVIÈRE DU LOT, A TOUZAC.

Adjudication fixée au 10 février 1868

Le lundi 10 février prochain, à deux heures après midi, il sera procédé à Cahors, par le Préfet du Lot, en Conseil de Préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, par voie de soumission cachetée, des travaux à exécuter pour l'établissement d'un *Pont suspendu sur la rivière du Lot, à Touzac*.

Le cahier des charges de l'entreprise avec les modifications nouvelles, et le tarif des droits à percevoir, ainsi que les plans des lieux, sont déposés au Bureau d'administration générale de la Préfecture, où l'on pourra en prendre connaissance, sans déplacement, tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Janvier.	
<i>Mariages.</i>	
22	Boschar (Jean-Marie), et Planacassagne (Rose).
<i>Décès.</i>	
23	Vincent (Guillaume), cantonnier, 63 ans, faubourg St-Georges.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

Variétés

LE VÉSUVÉ.

(Fin)

On ne s'étonnera pas après cela si je dis que ce qu'on voit de plus remarquable sur la côte en question, ce sont les tiges de bottes, les talons, les semelles déchiquetées et autres lambeaux de chaussures dont les touristes de tous pays l'ont jonchée.

A mesure que nous montons, le maudit cône, dont on ne voit pas la fin, semble s'allonger narquoisement au-dessus de nous. Enfin, de dures et raboteuses coulées de lave succèdent aux lapilli et nous annoncent le sommet du cône. Bientôt nous touchons la plate-forme. Vite un coup d'œil à l'horizon.

Quel magnifique tableau! Du côté de Naples, ce n'est qu'azur. Qui pourrait dire où finit le ciel, où commence la mer? Les nuages paraissent flotter sur le golfe et le firmament à l'air renversé. Du côté des plaines de Nola, le spectacle est bien plus étrange encore. La brume matinale couvre uniformément toute la campagne comme une mer d'argent; et du milieu de ces ondes moirées sortent, comme autant de rochers fantastiques, les hautes cimes des Apennins.

Mais nous courons au cratère, d'où s'élèvent d'épais nuages. A travers les éclaircies des blanches spirales de la vapeur, on entrevoit vaguement, sous un fouillis de rocs dentelés, les flancs calcinés et crevassés du volcan. Tous ces blocs, menaçant le ciel ou suspendus au-dessus de l'abîme, sont marbrés de blanc, de jaune et de roux; et une sueur incessante baigne leurs surfaces pâles ou cuivrées.

Des profondeurs du gouffre s'élèvent d'étranges bruits, comme un roulement de tonnerre lointain mêlé au crépitement de la fusillade. Singulier contraste que celui de ce cratère grondant et crachant la fumée devant un horizon aussi calme, sous la sérénité d'un ciel aussi transparent.

Autour du cratère central nous trouvons la plate-forme semée de petits monticules de diverses nuances d'une grande fraîcheur. Ils sont couverts d'un fin duvet et nuancés de vert-pomme, de rose tendre et de jaune serin. Demain il n'y aura peut-être plus de monticules, ou bien d'autres les auront remplacés. Le cratère est l'endroit de la montagne le plus exposé à varier d'aspect et de forme. Le cône miné sans cesse, n'attend qu'une occasion pour se déprimer et s'écrouler.

Après l'éruption de 1822, il se trouva tout à coup diminué de cent pieds; mais cela d'un côté seulement, ce qui le coupa obliquement et forma cette pointe un peu plus élevée qui s'appelle le *Palo*. S'il faut en croire les savants, les révolutions du cône ont été assez considérables pour que la montagne ait diminué des deux tiers dans l'espace de dix-neuf siècles.

Dans certains moments de tranquillité, l'on peut descendre au fond du cratère, sur l'espèce de plancher qu'y forme une croûte de lave endurcie. Si l'intervalle entre plusieurs éruptions est assez long pour que le vent puisse y apporter de la terre et des semences, la végétation ne tarde pas à paraître. Avant la redoutable éruption de 1631, le cratère ayant perdu toute son activité depuis près d'un siècle, était transformé, à ce qu'il paraît, en une plaine où l'on menait paître le bétail. On y voyait même, suivant la tradition, trois petits étangs et des chênes, des ormes, des tilleuls et des frênes, sous lesquels les sangliers venaient s'abriter.

Encore un coup d'œil à nos pieds. Voici que du côté des Apennins les blancs villages commencent à sortir de la brume comme des îles de craie, tandis qu'au couchant le golfe de Naples dessine de plus en plus nettement sa courbe gracieuse. Quelle vue! Mais le sol nous brûle les pieds et les *fumaroli* ou crevasses nous asphyxient de leurs exhalaisons sulfuriques et muriatiques. Arrachons-nous donc à ce spectacle.

La pente est rapide. Nous descendons moitié courant, moitié glissant dans la cendre, et nous touchons de nouveau, un moment après, ce Canale dell' Arena qui semble le lit d'un fleuve desséché.

Des naturalistes crurent un jour avoir trouvé dans le sable de ce ravin, parmi d'autres substances, des parcelles d'or. On juge du remue ménage qui se fit à Naples à cette nouvelle. Les habitants accoururent en foule recueillir les cendres précieuses de cette autre Californie. On réalisa la terre que les premiers chimistes avaient analysée peut-être un peu à la hâte, et l'on découvrit qu'elle était en effet excellente..... pour polir l'argenterie.

Le temps est magnifique, et pourtant une incroyable tristesse nous envahit. On se croirait à mille lieues de tout pays civilisé. Comment imaginer que nous ne sommes qu'à quelques heures de Naples, de cette Naples insouciant et légère? L'aspect sombre et sévère du volcan frappe plus encore pendant le jour qu'il ne frappe pendant la nuit. On ne s'étonne pas en effet de trouver le soir la montagne déserte et silencieuse mais on voudrait la voir s'animer et se peupler au grand jour. Vain espoir! le Vésuve reste enveloppé dans son grand manteau de deuil; le soleil

ne l'égalé pas, lui, car il ne sert qu'à éclairer ses ruines; le soleil ne le fait pas sourire, car il ne lui apporte ni verdure, ni fleurs, ni chansons.

Nous revenons par l'Ermitage dont l'ermite n'a rien de trop austère. Il est de rigueur de laisser en passant deux lignes sur son album et de vider avec lui une bouteille de *lacryma christi* « larmes qui appellent le sourire. » comme a chanté le poète Chiabrera; puis on redescend vers Portici, en regardant de temps en temps derrière soi, et se frottant les yeux, comme lorsqu'on sort d'un rêve. PAUL PARFAIT.

ROYAUME DE HONGRIE

ÉMISSION

DE 709.380 OBLIGATIONS,

en vertu de la loi du 18 octobre 1867, votée par les deux Chambres de la **Diète nationale** et sanctionnée par S. M. l'Empereur d'Autriche, **roi de Hongrie**.

Le produit de cette émission est exclusivement applicable à la construction de chemins et de canaux; le compte de l'emploi des fonds et de l'état des travaux sera rendu, chaque année, à la Diète, par le ministre des finances. Les obligations sont **garanties** par :

1^o Une **première hypothèque spéciale** sur tous les chemins de fer et canaux construits avec les ressources provenant de cet emprunt, laquelle hypothèque sera inscrite, **sans frais**, au profit collectif des porteurs d'obligations;
2^o La totalité des revenus du royaume de Hongrie.

Ces obligations sont émises au **prix de 215 francs**, avec jouissance du **1^{er} janvier 1868**.

Elles produisent un **intérêt annuel de 15 francs**, payable par semestre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet à Paris, Londres, Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam, Vienne, et Pesth-Bude, sans charge ni retenues d'aucune espèce.

Elles sont **remboursables à 300 francs** en 50 années par tirages semestriels à partir du 1^{er} juin 1868.

Les obligations souscrites en France seront **délivrées munies du timbre français sans frais pour les porteurs**.

Elles seront au porteur, cotées à la Bourse de Paris et sur les principales places de l'Europe.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE **les mardi 28, mercredi 29, et jeudi 30 janvier, 1868, de 10 heures à 4 heures du soir.**

A PARIS

Au siège de la **Société Générale, 68, rue de Provence** et dans les bureaux de quartier.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Aux agences de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**.

La souscription sera ouverte en même temps à Pesth-Bude, Vienne, Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam et Londres.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le nombre de 709,380 Obligations, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle, sauf celles effectuées en Hongrie qui ne pourraient, dans aucun cas, être réduites au dessous du quart de l'emprunt.

Il sera versé :

En souscrivant	fr. 30 »
A la répartition	50 »
Du 10 au 15 mars	50 »
Du 10 au 15 mai	50 »
Du 25 juin au 1 ^{er} juillet déduction faite du coupon de 7 fr. 50	27 50
Total	207 50

Des titres provisoires au porteur seront délivrés en échange des récépissés nominatifs lors du deuxième versement.

Faculté d'escompter avec bonification de 5 0/0 les versements non échus.

On peut dès à présent souscrire par correspondance en envoyant 30 francs par obligation.

LES TROIS OUVRAGES DU DOCTEUR JOZAN

A l'usage des gens du monde :

1^o *Traité des maladies des voies urinaires de l'homme*, 12^e édition, 1,000 pages, 304 figures anatomiques.

2^o *Traité d'épuisement prématuré*, 4^e édition, 650 pages.

3^o *Traité des maladies des femmes*, 1 volume, 800 pages, 203 figures anatomiques.

Chaque ouvrage, prix : 5 fr. ; poste, 6 fr. — L'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli, et ANTIÉRE, éditeur, 4, rue Dupuytren, à Paris.

Mal de Dents Guérison instantanée

par la **PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS**. — 1 fr. 50 le flacon. — Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafon, pharmacien.

Pour tous les extraits et article non signés A. Layton.

CLARIFICATION DES VINS-PULVERINE D'APPERT

Invent des Conserves alimentaires
3 Médailles d'or
A 3 EXPOSITIONS.

MARIAGE FACILE DES VINS DE DIFFÉRENTS CRUS.

L'opération est prompte, le succès infaillible. — Les lies ne remontent jamais et peuvent se reclarifier. — On peut expédier sur colle ; le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire.

Prix : 4 FR. LE DEMI-KILOGR., pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (C'EST 5 OU 10 CENTIMES par hectolitre), suivant l'état du vin. — Par 5 kilogr. et au-dessus, l'expédition franco, payable à 90 jours. à l'Usine, 75, rue de la Mare-Ménilmontant, Paris.

Viennent de paraître chez tous les libraires de Paris et de la Province.

CES DAMES DU GRAND MONDE

PAR UNE FEMME QUI N'EN EST PAS.

Une préface peu engageante. — Aphorismes sur les femmes. — Qu'est-ce que le monde. — Comment on devient quelquefois femme du monde. — Les naïves. — Les rouées. — Comment finirent les femmes du monde. — Comment elles devraient finir. — Conclusion.

Un joli vol. 1 fr.

LES MYSTÈRES DE LA POLICE

Inutile de dire ce que cet ouvrage peut offrir d'intérêt : son titre seul l'indique. L'ouvrage est divisé en 3 parties : 1^{re} partie, la police en France depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution de 1789 ; 2^e partie : la police pendant la Révolution et l'Empire ; 3^e partie, la police contemporaine.

Trois beaux vol. chacun se vend séparément. 3 f. et 3 f. 50 franco par la poste.

OU MÈNE L'AMOUR

PAR HENRY LEGAY.

Chapitres : Isolina. — Un mauvais Rêve. — Souvenir de Crimée. — La belle dangereuse. — Un caprice de jeune fille. — Une métamorphose dangereuse. — Les deux frères. — La vie d'un fou.

Un joli vol. 3 fr.

LES VERTUEUSES DU TROTTOIR

PAR CH. VIRMAITRE.

Chapitres : Les Voyageuses pour Saint-Lazare. — 1^{re} Etape. — Les Proxénètes. — La chasse à l'homme. — Les nouvelles arrivées. — Si peu de chose. — La maquilleuse de Brèmes. — Le dépôt de la préfecture de police. — Conclusion.

Un joli vol. 1 fr. 50.

Envoyer le montant en timbres-poste ou en un mandat poste à M. P. LEBIGRE-DUQUESNE, éditeur, 46, rue Hautefeuille, Paris.

DRAPERIE,
ROUENNERIE,
NOUVEAUTÉS,
TOILES
ET MERCERIE.

Débit de tabac.

PRIX FIXE

VICTOR PÉGOURIÉ

A SABADEL.

ÉPICERIE,
QUINCAILLERIE,
FAÏENCE ET VERRERIE,
POTERIE EN FONTE,
HUILE DE PÉTROLE.

Dépôt de Sangsues.

CONFECTION DE PARIS HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE MAISON GREIL

CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélo. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.



GUERRE ! GUERRE ! au préjugé et à la routine

Nous offrons : 1^o aux malades des preuves sérieuses, 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARINE MEXICAINE del docto Benito del rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25 ; de 40, 4 fr. ; et de 80 p., 7 fr. — Franco par la poste.

CAFÉ HIGYNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraine et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 80. — COLLIER WIATKA, importation galvano-électrique russe. Préserve du croup et de la coqueluche, facilite la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix : 2 fr. franco par la poste.

Dépôts généraux : R. BARLERIN et Co, à Tarare (Rhône) ; PARIS, 10, galerie Vivienne ; LYON, 114, quai Pierre-Sizée.

Dépôts : à Cahors, chez M. BERGALIERES fils, négociant, et dans toutes les principales pharmacies et épiceries.

A VENDRE L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

EN ENTIER OU A PARCELLES
S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.



A VENDRE

POUR CAUSE DE MALADIE
UN ÉTUDE D'AVOÜÉ

Près le Tribunal de 1^{re} Instance de Gourdon (Lot).
S'adresser à M. Bruny, président de la Chambre des avoués, à Gourdon, qui en est le titulaire.

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT
AU 2^o ÉTAGE

2^o UN MAGASIN
rue Fénélon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Trois mois 16 fr. Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef : A. NEETZER
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmart à Paris.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTOU.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.
A Cahors, chez M. Vinet, Pharmacien.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de faire un rabais sur toutes mes marchandises. Vous pourrez vous en convaincre par les nouveaux prix que je viens vous donner :

	Nouveaux prix.	Anciens prix.		Nouveaux prix.	Anciens prix.
Poivre moulu et en grain	1 10	1 20	Balais grands	» 70	» 80
Huile d'olive	1 25	1 40	Cirage en flacons	» 25	» 30
Huile de noix	» 75	» 90	Farine de lin	» 60	» 70
id. de Colza	» 70	» 80	id. de moutarde	» 70	» 90
Graisse, Sahis et lard garanti, le prix pendant 5 mois	» 85	1 10	Pointes assorties	» 25	» 30
Amidon fleur	» 65	» 80	Fil noir, la douzaine	» 40	» 50
Savon bleu pâle	» 50	» 60	Boutons assortis, différents prix.		
id. blanc 1 ^{re} qualité	» 55	» 65	Calicot ordinaire	1 10	1 20
Vermicelle	» 45	» 50	id. fin	1 25	1 40
Morue, grand poisson	» 40	» 45	Toile coton assortie, divers prix.		
Café à brûler	1 35	1 45	Cordon grande largeur	4 45	4 30
Café assorti	1 50	1 65	id. étroit et ordinaire		
Café moulu	1 80	2 »	Cordon noir assorti		
Café chicorée	» 50	» 65	Coutil bleu pour blouses		
Café gland doux	» 90	1 »	id. fil bleu pour blouses		
Sucre de Nantes	» 70	» 80	id. grise		
Eau-de-vie	1 30	1 40	Coutil pour coiffe		
Pastilles assorties	1 40	1 60	Damiers pour lits assortis		
Bougie 1 ^{re} qualité	1 15	1 25	Castres et Péruviennes		
Bougie 2 ^e qualité	1 05	1 15	Cotonnades caneau et rayées		
Figues d'Alger et autres	» 45	» 55	Orléans noir		
Riz Pégou	» 30	» 40	Draps et étoffes		
Fromage d'Auvergne	» 65	» 80	Molleton blanc		
Campêche et couperose	» 20	» 30	Molleton marron		
Soufre à canon et en poudre	» 35	» 50	Articles pour robes		
Vitriol	» 50	» 60	Tartanelles		
Goudron	» 30	» 40	Mérinos noir		
Colle-forte	» 70	» 80	Mouchoirs Pignas	» 90	1 »
Blanc d'Espagne	» 40	» 50	Cravates assorties, divers prix.		
Pois blanche	» 70	» 90	Mouchoirs de poche, divers prix.		
Bouchons fins	1 10	1 20			

J'espère pouvoir arriver à vous donner encore meilleur marché.

Toutes les marchandises ci-dessus seront marquées en chiffres connus et payées au comptant.

Ces mesures sont prises :

1^o Pour éviter toute espèce de contestation dans les comptes ;

2^o Pour que les familles ne viennent plus puiser dans le magasin sans le consentement de leurs parents et les femmes sans le consentement de leurs maris.

Je donnerai sur le compte des habits le fil, les boutons et les boucles.

Je prendrai en échange des marchandises, du grain, du vin et autres denrées.

Les personnes qui ont des comptes chez moi sont priées de venir les payer.

J'ai l'honneur de vous saluer.

VICTOR PÉGOURIÉ.

1868

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT

ÉDITÉ PAR A. LAYTOU.



EN VENTE,
A CAHORS,

Chez MM. Calmette, Bourion
Crayssac, Godinaud, Bourges, Castanet.

A FIGEAC, M. Delbos.
A GOURDON, MM. Dauriac et
Lacambre.

PHARMACIE LACOMBE DULAC SUCESSEUR

SUR LES FOSSÉS
A CAHORS
CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS
GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

Liquoreur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

MARBRERIE ITALIENNE

DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.